cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 20/12/2022
ID : 017-251701900-20221219-CS2022_05_083-DE

DÉLIBÉRATION N° CS 2022-05-083

ATELIER CYCLAB / MODIFICATION DES TARIFS

Nombre de membres :
En exercice : 33
Présents : 9
Votants : 10

Le quorum n'ayant pas été atteint lors d'une première assemblée le lundi 12 décembre 2022, l'assemblée délibérante du syndicat mixte Cyclad s'est réunie à nouveau le lundi 19 décembre 2022 à l'atelier CyclaB à Surgères, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX.

Présents / Membres titulaires
Mesdames Anne-Sophie DESCAMPS – Lina BESNIER

Messieurs Christian LUCAZEAU – Jean-Luc DUGUY – Jean GORIOUX – Stéphane AUGÉ – Denis DUBOURGNOUX
Philippe NEAU – Alain FONTANAUD

1 pouvoir de Monsieur Sylvain BARREAUD à Monsieur Jean GORIOUX

Présents / Membres suppléants
Monsieur
Madame

Présence des suppléants sans vote

Absents titulaires
Mesdames Ornella TACHE – Éliane TRAIN – Isabelle COSSON – Gisèle VERGNON – Ghislaine GOT

Messieurs Jean-Michel CHATELIER *(excusé)* – Jacky RAUD *(excusé)* – Jean MOUTARDE – Michel LALAIZON
Hubert COUPEZ – Serge BERNET – Julien GOURRAUD – Jérôme GARDELLE – Jean-Luc FOURRÉ
Gaby TOUZINAUD *(excusé)* – Jean-Paul GAILLOT – David RAFFÉ – Jean-Pascal VIALE
Sylvain BARREAUD *(excusé)* – Sylvain FAGOT – Laurent RENAUD – Philippe PELLETIER *(excusé)*

Secrétaire de séance
Madame Anne-Sophie DESCAMPS

Convocations envoyées le :
02 décembre 2022 *(1ère convocation)*
13 décembre 2022 *(2ème convocation)*

Affichage de la convocation le : *(Art. L2121-10 du CGCT)*
02 décembre 2022 *(1ère convocation)*
13 décembre 2022 *(2ème convocation)*
Publication (affichage) ou notification du :
20 décembre 2022

Syndicat Mixte Cyclad
CS70019 – 1 rue Julia et Maurice Marcou – 17700 Surgères
Tél. : 05 46 07 16 66 – E-mail : contact@cyclad.org
N° Siret : 251 701 900 00036
cyclad.org

TERRITOIRE économie circulaire

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 20/12/2022
ID : 017-251701900-20221219-CS2022_05_083-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° CS2021-04-065 du 16 décembre 2021 relative à la mise en place des tarifs de l'atelier CyclaB,

Considérant que des porteurs de projets seront hébergés pour prototyper leur concept d'économie circulaire,

Considérant la nécessité de faire évoluer les tarifs actuels et de proposer de nouveaux modules,

Considérant les tarifs ci-après :

- **SENSIBILISATION ET ATELIERS**

ACTIVITÉS	TARIF en € HT
Visite inspirante, matériauthèque	200 €
Visite inspirante, village circulaire	300 €
Découverte de l'Économie Circulaire	300 €
Visite thématique	300 €
Mise en œuvre de l'Économie Circulaire	1 200 €
Workshop matière	800 €
Preuve de concept *(tarif horaire)*	50 €
Défi circulaire	400 €
Immersion circulaire	En fonction du projet
Visite inspirante – partenaire *(tarif horaire)*	25€
Escape Game Économie Circulaire	6 à 12 personnes : 300 € 13 à 24 personnes : 600 € 25 à 36 personnes : 900 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 20/12/2022
ID : 017-251701900-20221219-CS2022_05_083-DE

LOYER POUR LES PORTEURS DE PROJET

	ANNÉE 1		ANNÉE 2	
	Tarif/mois*	Tarif/année*	Tarif/mois*	Tarif/année*
Porteur de projet	120 €	1 200 €	240 €	2 400 €
Étudiant *(Tarif réduit)*	20 €	180 €	40 €	360 €
Entreprises locales pour des stagiaires / alternants	80 €	720 €	-	-
Forfait porteur de projet ponctuel en autonomie	20€* / la journée			
Forfait porteur de projet ponctuel avec accompagnement *(3 heures)*	50€* / la journée			
Porteur de projet hors territoire	360€* / mois			

*en € HT

PACKS SENSIBILISATION POUR LES PARRAINS

PACK	TARIFS en € HT	COMPOSITION
PACK TROPHÉES	1 000 €	Partenaire des trophées CyclaB de l'économie circulaire.
PACK ATELIER	2 500 €	Partenaire des trophées CyclaB de l'économie circulaire. Accueil 2 jours/an dans l'atelier CyclaB pour sensibiliser les équipes et les clients à l'économie circulaire.
PACK ATELIER EXPERT	4 000 €	Partenaire des trophées CyclaB de l'économie circulaire. Accueil dans l'atelier 4 jours/an pour sensibiliser les équipes et les clients à l'économie circulaire, suivi d'ateliers thématiques. 2 jours de « workshop ».

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 20/12/2022
ID : 017-251701900-20221219-CS2022_05_083-DE

LOCATION DES ESPACES

	½ journée - soirée
LOCATION SALLE FORUM - PARTENAIRE	200 € HT
1 LABORATOIRE	100 € HT
REZ-DE-CHAUSÉE (3 LABOS + SALLE FORUM)	400 € HT
FORFAIT NETTOYAGE	25 € HT

Ces explications entendues, Madame la 3ème Vice-présidente demande au Comité Syndical de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
9 membres présents, 10 membres votants, à l'unanimité,

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Prend en compte les nouveaux tarifs de l'atelier CyclaB,
- Autorise Monsieur le Président ou Madame la 3ème Vice-présidente à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait à Surgères, le 20 décembre 2022
Extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean GORIOUX

La secrétaire de séance,
Anne-Sophie DESCAMPS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.